



ACTIF SOLAIRE

L'EXPERTISE AGRI-VOLTAÏQUE

Une association de compétences pour concrétiser
des parcs agri-voltaïques sur le territoire

Contact : projet@actif-solaire.fr

Parc agri-voltaïque : intérêts et enjeux

- **Atteindre** les objectifs de la **PPE**¹
 - 35,6 à 44,5 GWc en 2028, soit environ 30 000 à 37 000 ha² de parcs solaires
- **Préserver** les terres agricoles
 - 37 000 ha représentent moins de 0,15 % de la surface agricole française³
 - → nécessité de préserver la vocation agricole des terrains
- **Créer** une co-activité agricole et photovoltaïque « gagnant-gagnant »
 - Pour l'agriculteur : un terrain clôturé et surveillé, une protection solaire pour les ovins, une protection contre la grêle, etc.),
 - Pour le producteur d'électricité : l'entretien du terrain, une présence sur le site, etc.



1 : Programmation Pluriannuelle de l'Energie (2019-2023/2024-2028)

2 : 1 MWc = 1,2 ha

3 : base : surface agricole utilisée (Agreste 2017-2018)

4 : FNSafer 2017

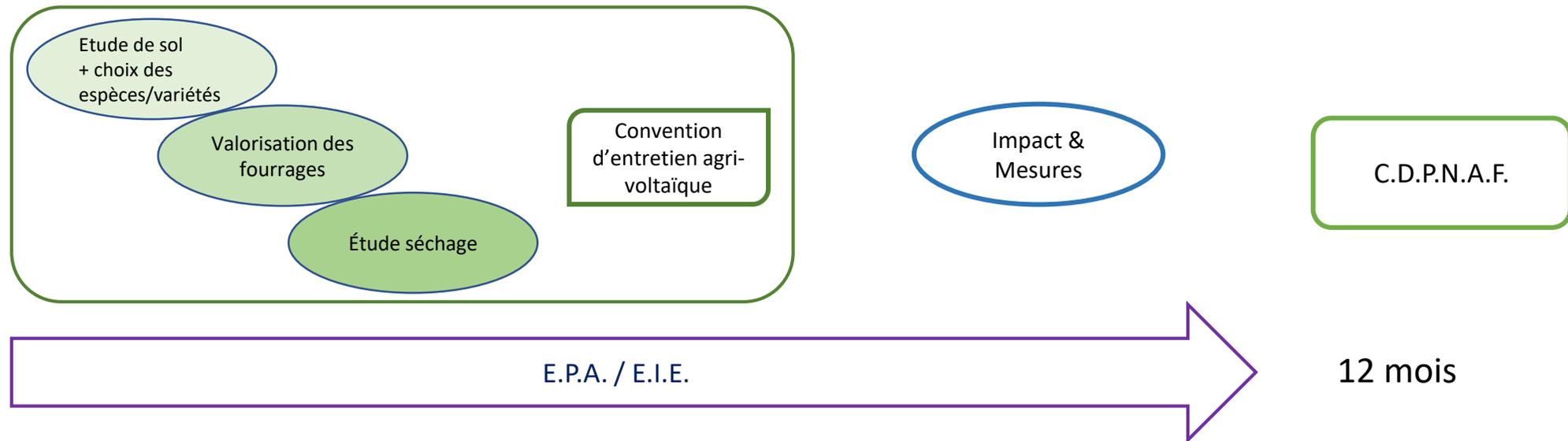
Parc agri-voltaïque, un vecteur pour le développement de l'économie rurale

- Production d'énergie renouvelable **compétitive**
 - Prix du Mwh photovoltaïque à prix de marché
- Production fourragère de **haute qualité**
 - soutien aux filières d'élevage (ovine, bovine, équine, caprine)
- Création de nouvelles **recettes fiscales locales**
 - à très long terme & non délocalisables.



Un développement solaire conduit par le projet agricole

- La priorité : une réelle co-activité possible
 - les cultures sont intercalées entre les rangées de panneaux solaires,
 - l'interligne est ajustée en fonction de l'activité : élevage (~4 m), production fourragère (~8 m),
 - un cahier des charges détaillé des travaux est établi en concertation avec l'exploitant (et/ou l'ETA).



1 : EPA : étude préalable agricole

2 : EIE : étude d'impact environnementale

3 : CDPNAF : commission départementale projection des espaces naturel agricoles et forestiers

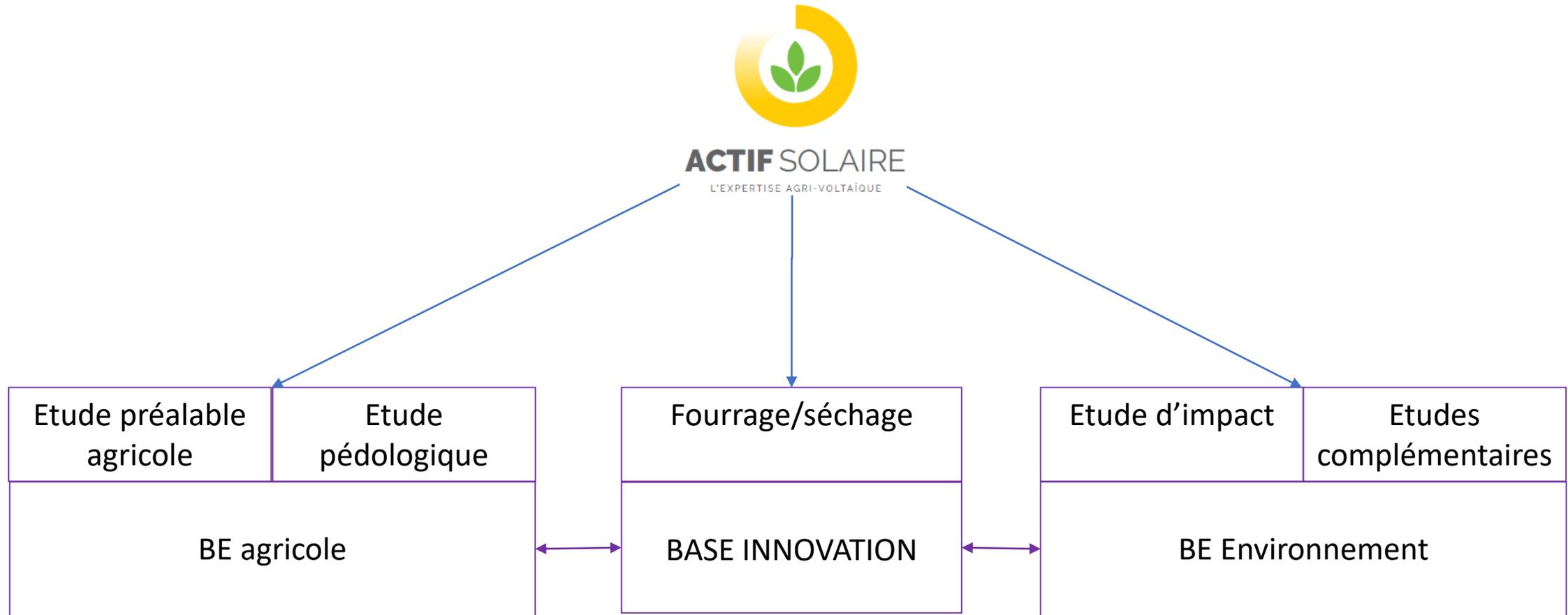


En tenant compte des enjeux locaux

- Humains et environnementaux
 - **Acceptabilité** sociale, sensibilités écologiques, enjeux paysagers, etc
- Techniques et réglementaires
 - **Concertation** avec les personnes publiques associées (guichet unique EnR, dépôt de Certificat d'Urbanisme),
 - **Planification** (PLU, PLUi, SCOT, ...) et planning-projet associé (permis de construire, enquête publique, etc...),
- Evaluation de la faisabilité d'associer les citoyens au travers d'une démarche de **concertation**



Les acteurs du processus de développement



Intérêts du séchage de fourrage

- Répondre à un cahier des charges (AOP, STG lait de foin...)
- Viser l'autonomie alimentaire et réduire les coûts de ration de base
- Répondre aux attentes sociétales sur la réduction du bilan carbone (moins de plastique, moins de culture consommatrice d'énergie fossile, moins de carburant...)



Séchoir thermo-voltaïque du GAEC Courcelle (53)



Ensemencement du parc solaire de Jussac (15)

Parc de 26 ha dont 8 de PV



Intérêts du pâturage tournant dynamique ovin

- L'herbe pousse autant sur le parc qu'avant sous réserve d'une conception ad hoc
- Les panneaux protègent du gel et des fortes chaleurs
- Le parc est entièrement sécurisé, protégeant le cheptel contre les prédateurs
- Le parc peut être aisément scindé en plusieurs enclos afin d'optimiser le pacage et limiter les refus par les brebis



